

**LE GRAND SOIR**

mercredi 30 octobre 2013

CopyLeft :  
Diffusion autorisée  
et même encouragée.

Les votants sont quasi unanimes mais Obama est le plus fort.  
**Pour la 22 ème année consécutive, l'ONU  
demande en vain aux USA...**

Merci de mentionner les  
sources.

ONU

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

**Pour la 22 ème année consécutive, l'ONU demande aux USA de lever leur blocus contre Cuba. 188 pays ont voté en ce sens contre deux (USA et Israël) et trois abstentions (des micros-Etats dépendant des USA).**

ajuster taille texte :



**Vous lirez ci-dessous un document de l'ONU qu'il y a peu de chance que vous trouviez dans les médias sérieux, objectifs, neutres et payants.**

**Vous y découvrirez les arguments des pays ou groupes de pays qui demandent la levée du blocus (dont l'Union européenne) et ceux des USA.**

**Nos lecteurs occasionnels seront surpris par la teneur de ce document et par la quasi-unanimité des pays membres de l'ONU en faveur de l'île des Caraïbes. Il est vrai que beaucoup de citoyens français, formatés par nos médias sérieux, objectifs, neutres et payants (bis), croient que Cuba est un enfer mis au ban des nations.**

**Voir également ci-contre l'article : "[Le blocus des Etats-Unis contre Cuba : un cas de génocide](#)" de Livia Rodriguez Delis.**

**Le Grand Soir.**

***PS. Des illustrations ont été introduites dans le rapport par notre patte espiègle.***

---

29/10/2013. Assemblée générale. AG/11445

**Département de l'information • Service des**

## **informations et des accréditations • New York Assemblée générale. Soixante-huitième session. 38e & 39e séances plénières matin & après-midi.**

**L'assemblée générale condamne pour la vingt-deuxième fois le blocus américain contre Cuba, décrété « à une époque où la majorité de la population actuelle n'était pas née »**

Pour la vingt-deuxième année consécutive, l'Assemblée générale a adopté aujourd'hui une résolution\* sur « la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », décrété après « un différend qui a vu le jour alors que la majorité de la population actuelle n'était même pas née », a dit le représentant de la Zambie. Le texte a été présenté par le Ministre cubain des affaires étrangères, M. Bruno Rodriguez Parilla, qui a affirmé que le blocus avait été encore renforcé sous la présidence de M. Barack Obama, « particulièrement dans le secteur financier ».

**Adoptée par 188 voix pour, l'opposition des États-Unis et d'Israël** et les abstentions des Palaos, des Îles Marshall et de la Micronésie, la résolution exprime la préoccupation de l'Assemblée générale face à l'adoption et à l'application de nouvelles mesures pour durcir et élargir le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba. Elle « exhorte de nouveau tous les États à s'abstenir d'adopter ou d'appliquer » de telles mesures et « demande de nouveau instamment » à tous les États de faire le nécessaire pour les abroger ou pour en annuler l'effet dès que possible.

**Le Ministre cubain des affaires étrangères** a confirmé que le blocus a été renforcé sous la présidence de M. Barack Obama, particulièrement dans le secteur financier. Les États-Unis, a-t-il expliqué, ont utilisé l'énorme capacité technologique de leur système d'espionnage massif, dénoncé récemment, pour persécuter et contrôler les transactions financières et les relations économiques de Cuba.

Entre janvier 2009 et septembre 2013, les amendes imposées à 30 entités américaines et étrangères pour leurs relations avec Cuba ont atteint 2,446 milliards de dollars, a affirmé M. Bruno Rodriguez Parilla. Le blocus économique s'est resserré et se ressent sur les conditions de vie des familles cubaines.

Le Ministre a affirmé que Cuba ne représente en aucun cas une menace à la sécurité de « la superpuissance américaine ». Il a rappelé que son pays était disposé à établir un dialogue sérieux et constructif dans le respect de la pleine indépendance de Cuba. La reprise récente de certaines discussions sur la migration, le rétablissement de services postaux directs ou les discussions sur la lutte contre la pollution maritime ou les recherches et secours en mer montrent que cela est possible.

Les États-Unis se sont, une nouvelle fois opposés à la résolution. Leur représentant a expliqué cette position par une volonté d'appuyer le désir de la population cubaine de déterminer son propre avenir. La politique de sanction est

une « mesure d'encouragement » en faveur du respect des droits civils et humains. Le représentant a affirmé qu'en 2012, plus de 2 milliards de dollars ont transité vers Cuba et que les États-Unis sont le plus grand fournisseur de produits alimentaires et agricoles de l'île.

Selon les époques, a ironisé **le représentant de l'Argentine**, les Gouvernements américains ont mis en avant, devant l'opinion publique, une variété d'arguments pour justifier le blocus, mais les documents des différentes administrations montrent la raison réelle de ce blocus : augmenter le désarroi du peuple cubain et transformer son désespoir en opposition au Gouvernement. Le projet a échoué, a tranché le représentant.

Les autres intervenants ont tous condamné l'embargo comme contraire à la Charte et aux relations commerciales internationales et qui a eu pour effet de ralentir fortement le développement économique de Cuba. Selon les chiffres cités par Cuba dans le rapport du Secrétaire général et repris par certains intervenants, le blocus aurait coûté depuis son origine, en 1960, 1 126 milliards de dollars à Cuba.

Les délégations ont également dénoncé la portée extraterritoriale de la loi Helms-Burton qui oblige le Gouvernement américain à prendre des sanctions contre les entreprises et personnes qui font du commerce avec Cuba. Le représentant de l'Union européenne a ainsi rappelé que la politique commerciale des États-Unis à l'égard de Cuba était par essence une question bilatérale mais que les effets extraterritoriaux de la législation américaine sont « inacceptables ».

**Le représentant de la Zambie** a argué que l'embargo n'a pas sa place dans ce XXIe siècle, ni de rôle à jouer alors que la communauté internationale s'apprête à « préparer le terrain » du programme de développement pour l'après-2015. Le moment est venu pour Cuba et les États-Unis de « se libérer » d'un différend qui a vu le jour pendant une époque révolue où la majorité de leur population actuelle n'était même pas née.

Certains États ont voulu voir « une lumière au bout du tunnel » dans les relations entre les États-Unis et Cuba. Ont ainsi été cités les assouplissements récents des États-Unis sur les transferts de fonds et les visites familiales à Cuba.

La prochaine réunion plénière de l'Assemblée générale aura lieu demain, mercredi 30 octobre à partir de 10 heures. Elle sera consacrée à l'élection de membres du Conseil économique et social (ECOSOC) et du Comité du programme et de la coordination (CPC).

**NÉCESSITÉ DE LEVER LE BLOCUS ÉCONOMIQUE,  
COMMERCIAL ET FINANCIER IMPOSÉ À CUBA PAR  
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

## **Rapport du Secrétaire général (A/68/116)**

### **Déclarations**

**M. DMITRY MAKSIMYCHEV (Fédération de Russie)** s'est félicité de la présence du Ministre des affaires étrangères de Cuba, avant de demander la levée immédiate de l'embargo qui perdure depuis de nombreuses années et malgré les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Cet embargo « inacceptable » cause de nombreux dommages aux Cubains et à leur économie, a-t-il dénoncé, en mettant aussi en garde contre le fait qu'au plan des relations internationales, il favorise les confrontations. Le Parlement de la Fédération de Russie, a souligné le représentant, a dûment condamné l'embargo.

**M. PETER THOMSON (Fidji) au nom du Groupe des 77 et la Chine**, a exprimé la profonde préoccupation du Groupe face au blocus imposé depuis plus d'un demi-siècle à Cuba, un blocus contraire aux principes de la Charte et au droit international, y compris le droit international humanitaire. Ce blocus est un grave obstacle au développement socioéconomique de Cuba et a des conséquences graves pour le peuple cubain. Les mesures imposées par les États-Unis, de manière extraterritoriale, ont une incidence négative sur la coopération régionale, a-t-il ajouté, avant d'appeler de nouveau les États-Unis à y mettre fin. L'année dernière, a-t-il rappelé, 188 États Membres ont voté en faveur de la résolution présentée par Cuba, soit une majorité « écrasante ». Le Groupe des 77 et la Chine appuiera cette année encore la résolution.

**M. JORGE MONTAÑO (Mexique)** a rappelé que depuis 20 ans, son pays a dénoncé l'embargo américain contre Cuba et s'oppose à toutes mesures de coercitions qui ne s'appuient pas sur le droit. Pour autant, il s'est félicité des progrès que Cuba a faits dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en dépit de l'embargo. Cette situation nuit au progrès de Cuba, a complai le représentant qui a ajouté que tout type de sanctions contre un État Membre doit être fondé sur des résolutions du Conseil de sécurité.

Le Mexique, a-t-il dit, préconise des relations de confiance entre les États. Lors de sa récente visite à Cuba, le Ministre des affaires étrangères du Mexique a reconnu et salué les efforts de Cuba, notamment en matière économique. Aujourd'hui, le représentant a donc dénoncé l'isolement politique et économique de Cuba imposé par les États-Unis, et a demandé l'intégration de Cuba dans les organisations régionales afin de soutenir ses progrès. Le Mexique votera pour la résolution pour rejeter cet embargo « lamentable » et en vigueur depuis plus de 50 ans, a conclu le représentant.

**M. EDUARDO GÁLVEZ (Chili)**, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a rappelé que, depuis 1992, l'Assemblée générale adopte chaque année une résolution qui demande la fin de l'embargo commercial et économique imposé par les États-Unis à Cuba. Depuis 21 ans, l'organe le plus démocratique et le plus représentatif du système des Nations Unies, l'Assemblée générale, renouvelle cette demande. En 2012, l'Assemblée générale a ainsi adopté à une majorité écrasante la résolution 67/4. Aujourd'hui, nous examinons de nouveau la même question. La CELAC, a dit le

représentant, estime que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est contraire à la lettre, à l'esprit et aux buts de la Charte ainsi qu'au droit international. Les États Membres doivent aligner leur comportement national et international sur les principes et obligations de la Charte. La CELAC rappelle certains de ces principes : l'égalité souveraine des États, la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures, la liberté du commerce et de navigation et le principe de règlement pacifique des différends.

Or aujourd'hui, a dénoncé le représentant, l'embargo imposé en 1959 s'est transformé en un système strict de mesures unilatérales qui causent de grandes pertes économiques au peuple cubain. La CELAC exprime sa vive préoccupation face au renforcement de la dimension extraterritoriale de l'embargo, notamment la loi Helms-Burton, et face à cette manière de contrer par tous les moyens les transactions financières de Cuba, ce qui va à l'encontre de la volonté politique de la communauté internationale. Lors de son dernier Sommet, en janvier 2013, la CELAC a demandé la levée du blocus et la fin de l'application de la loi Helms-Burton. La CELAC, a souligné le représentant, appuie la résolution présentée aujourd'hui, insiste sur l'incohérence des mesures unilatérales coercitives qui ne sont pas conformes au droit international et aux principes de la Charte, et demande le respect de la souveraineté de Cuba.

**M. GHOLAMHOSSEIN DEGHANI (République islamique d'Iran)** intervenant au nom du Mouvement des non-alignés, a fait observer qu'une majorité écrasante d'États Membres réclame la levée du blocus imposé à Cuba. Il a dit être préoccupé par la multiplication des mesures extraterritoriales et par les mesures qui viennent d'être prises pour resserrer encore l'embargo. Les sanctions imposées par les États-Unis représentent un embargo extraterritorial qui entrave les relations entre Cuba et les autres États, et nuit aux relations commerciales internationales. Ces initiatives sont caractéristiques d'une époque où l'anarchie prévalait, a-t-il lancé, avant d'appeler les États-Unis à respecter les dispositions des 21 résolutions adoptées, année après année, par l'Assemblée générale.

**M. AMAN HASSEN BAME (Éthiopie)**, au nom du Groupe des États d'Afrique, a rappelé que l'Assemblée générale a adopté depuis plus de 20 ans des résolutions contre l'embargo imposé par les États-Unis à Cuba. Malheureusement, elles n'ont jamais été mises en œuvre, a regretté le représentant, et l'embargo continue de causer inutilement du tort à Cuba et à son peuple. Dans le monde d'aujourd'hui, a encore ajouté le représentant, le dialogue et les négociations restent le seul moyen de résoudre de manière pacifique les différends entre les États. À ce titre, l'Afrique espère que les États-Unis mettront fin à cet embargo. Elle espère aussi que les relations entre les deux pays s'en trouveront améliorées de façon significative. Une telle éventualité contribuera à promouvoir la stabilité et le développement dans la région, a justifié le représentant qui a tenu à rappeler que le 26 mai 2013, les dirigeants africains ont demandé au Gouvernement des États-Unis de lever l'embargo. Les États-Unis devront entendre cette position pour créer un nouveau chapitre dans leurs relations avec Cuba, a-t-il plaidé.

**M. ROBLE OLHAYE (Djibouti)**, intervenant au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a insisté sur le fait que les mesures unilatérales qui

sont appliquées dans le cadre de l'embargo imposé à Cuba ont un effet délétère sur de nombreuses entreprises qui entretiennent des liens commerciaux avec Cuba, en vertu du droit international. Cette situation, a-t-il ajouté, a un grave impact économique et commercial pour ce pays. La normalisation des relations entre les États-Unis et Cuba n'a que trop tardé et la situation actuelle est « intenable ». L'embargo, a insisté le représentant, est un anachronisme qui ne saurait se justifier, tant sur le plan politique que sur le plan moral, et encore moins dans le contexte de la coopération internationale.

**M. SAMUEL MONCADA (Venezuela)**, s'exprimant d'abord au nom du Marché commun du Sud (MERCOSUR), a estimé que le blocus contre Cuba viole les principes de la Charte et le droit international et constitue une violation du droit à la paix, à la sécurité et au développement des États souverains. Le blocus est aussi contraire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il limite et retarde les progrès économiques et sociaux, y compris la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le MERCOSUR rejette par principe les mesures unilatérales et leurs effets extraterritoriaux et condamne les mesures de coercition. Le MERCOSUR réaffirme son attachement au multilatéralisme et son soutien à la résolution.

Reprenant son rôle de représentant du Venezuela, il a condamné le blocus, ajoutant que ses effets extraterritoriaux violent le droit commercial international. Ce blocus illégal n'a pas empêché la solidarité entre les peuples et notamment avec le peuple du Venezuela, s'est-il réjoui. Cuba et le Venezuela ont conclu, il y a 13 ans, un accord dans le domaine de la santé qui a contribué à améliorer les services de santé vénézuéliens. Le Venezuela juge particulièrement « inique » le fait que le Gouvernement des États-Unis châtie le peuple cubain pour faire plier son Gouvernement. doutant que ce soit là la volonté du peuple nord-américain, le représentant a dit souscrire « avec enthousiasme » à la résolution.

**M. DELANO FRANK BART (Saint-Kitts-et-Nevis)** intervenant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a affirmé que la sécurité et le rythme de redressement de Cuba sont gravement mis à mal par les effets directs et indirects de l'embargo. Compte tenu de la générosité de Cuba envers d'autres États qui se trouvaient dans le besoin, l'application unilatérale de l'embargo est particulièrement détestable, a-t-il dit. Le représentant a salué le fait qu'en dépit de ces défis, Cuba continue d'être un partenaire et un acteur régional et international important. Il s'est félicité des programmes de coopération élaborés avec Cuba au sein de la CARICOM, qui porte sur les sciences naturelles et la médecine, par exemple. M. Bart a également fait savoir que Cuba a construit de nombreux hôpitaux dans les Caraïbes et que des étudiants de la région ont pu être inscrits gratuitement dans les universités cubaines. Il a appelé la communauté internationale à réclamer la levée de l'embargo.

**M. MOHAMMED ADEEB (Inde)** a aussi rappelé que c'est la vingt-deuxième fois que l'Assemblée générale délibère sur l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. Toutes ces années, l'Assemblée générale a rejeté l'imposition de lois et règles ayant un impact extraterritorial et toutes formes de mesures coercitives qui hypothèquent le progrès et la prospérité d'autres peuples dans le monde. Le représentant a regretté que ces appels et recommandations ne fussent pas suivis d'effets. Un tel mépris de la volonté de la

communauté internationale porte un coup à la crédibilité des Nations Unies et affaiblit le multilatéralisme, a-t-il dénoncé.

L'Inde rejette catégoriquement l'imposition de lois nationales à effet extraterritorial, a précisé le représentant d'autant que l'embargo imposé à Cuba a causé d'immenses souffrances au peuple cubain alors qu'il s'agit d'une violation de la souveraineté d'un État, une violation de son droit au développement, de sa liberté d'entreprendre et de naviguer. Le caractère extraterritorial de cet embargo a découragé les investissements, le transfert de technologies et toutes autres formes de coopération entre Cuba et les pays tiers, a dénoncé le représentant. Il a ajouté que diverses organisations internationales comme la FAO, le PNUD ou encore la CARICOM ont souligné les impacts négatifs de cet embargo. Les différends entre pays, a-t-il tancé, doivent être résolus par le dialogue et les négociations, dans le respect des principes d'indépendance et de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires internes des États.

**M. XAVIER LASSO MENDOZA (Équateur)** a fait savoir que la Constitution de son pays condamne l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État, avant de rejeter la loi Helms-Burton, « essence même du blocus immoral contre la République sœur de Cuba ». Il s'est dit troublé de constater que l'on débat du programme de développement pour l'après-2015, dans le contexte d'un blocus aux effets délétères sur l'économie cubaine. Il a fait part de sa frustration de voir que les États-Unis restent sourds à un appel lancé, tous les ans, depuis 22 ans.

**M. MOOTAZ AHMADEIN KHALIL (Égypte)**, a affirmé que les États-Unis violent depuis 53 ans l'« objectif noble » des Nations Unies en imposant un embargo unilatéral à l'encontre de Cuba. Il a dit être troublé de constater que malgré le rejet quasi unanime de l'embargo par les États Membres, « ses vis continuent d'être serrées ». Le représentant a insisté sur les dommages causés par l'embargo à l'économie cubaine. M. Khalil a regretté que les paroles encourageantes de l'administration américaine n'aient pas été traduites en actions. « Termina el bloqueo ahora », a-t-il lancé en espagnol.

**M. SACHA SERGIO LLORENTTY SOLÍZ (Bolivie)** a dénoncé le fait que les États-Unis imposent de manière unilatérale un embargo injuste et illégitime à Cuba et s'est inquiété de son impact sur, entre autres, le développement, la santé et les investissements étrangers. Le représentant a affirmé que le maintien de ce blocus illustre le comportement des États-Unis dans le monde et a vivement dénoncé « cette plaie ouverte qui défigure la famille de l'humanité toute entière », en violant notamment le principe de souveraineté. Il a brandi une copie de l'ensemble des résolutions réclamant la levée de l'embargo, en promettant que sa délégation votera une fois de plus pour y mettre fin. « Queviva Cuba ! », a-t-il lancé, avant de conclure.

**M. WANG MIN (Chine)** a rappelé à son tour que depuis 22 ans, l'Assemblée générale a adopté des résolutions contre cet embargo. Malheureusement, ces résolutions n'ont jamais été mises en œuvre et les États-Unis continuent de prendre des mesures contre Cuba, a dénoncé le représentant. Les chiffres sont pourtant éloquents, a-t-il expliqué, puisqu'en avril 2013, l'embargo a causé une perte économique directe de 1,175 milliard de dollars à Cuba. Il est clair que cet embargo est un obstacle au développement économique qui l'empêche Cuba de

réaliser les OMD. L'embargo viole aussi les droits de l'homme de Cuba, notamment le droit à l'éducation et à la santé et a des impacts négatifs sur les relations entre Cuba et les pays tiers, a poursuivi le représentant pour qui il s'agit d'une violation flagrante des valeurs de la Charte des Nations Unies. Il a indiqué que le Gouvernement chinois est opposé à toute sanction unilatérale contre des pays tiers. Respectueux du droit international et des résolutions de l'Assemblée générale, la Chine et Cuba ont maintenu des relations commerciales et économiques, a dit le représentant, qui a rappelé que le dialogue et les négociations restent les seules voies pour résoudre les différends.

**M. DESRA PERCAYA (Indonésie)** a affirmé que le maintien de l'embargo contre Cuba viole le principe de l'égalité souveraine entre États. Ces sanctions ont eu un impact indirect sur les pays qui entretiennent des liens économiques et commerciaux avec Cuba. Leur impact délétère sur les plans économique, commercial et financier ne saurait être justifié du point de vue humanitaire, a estimé M. Percaya, avant de souligner que le moment est venu de transformer les relations entre les deux parties en un dialogue constructif. Alors que le climat international est marqué par la coopération, a-t-il ajouté, l'embargo est devenu une politique anachronique. Il faut le lever immédiatement, a-t-il martelé.

**M. MOURAD BENMEHIDI (Algérie)** a réitéré le fait que l'adoption quasi unanime et annuelle par l'Assemblée générale de résolutions contre l'embargo imposé à Cuba, reflète la profonde détermination de la communauté internationale à mettre fin à cette situation. À travers ces résolutions, la communauté internationale réaffirme que Cuba a le droit à la liberté de commercer et d'échanger avec d'autres partenaires. Pour sa part, l'Algérie a toujours condamné cet embargo qui contredit les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies. Le représentant a dénoncé les effets négatifs de l'embargo sur le peuple et sur le développement de Cuba. Il a rappelé la position du Mouvement des non-alignés et du Groupe des 77 et de la Chine contre cet embargo.

**M. WALUBITA IMAKANDO (Zambie)** a dit être préoccupé par le fait que l'Assemblée générale débat depuis plus de 20 ans d'une question qui jouit d'une majorité écrasante. L'embargo n'a pas sa place dans ce XXIe siècle, ni de rôle à jouer alors que la communauté internationale s'apprête à « préparer le terrain » du programme de développement pour l'après-2015. Le moment est venu pour Cuba et les États-Unis de « se libérer » d'un différend qui a vu le jour pendant une époque révolue où la majorité de leur population actuelle n'était même pas née.

**M. LE HOAI TRUNG (Viet Nam)** a constaté que l'embargo imposé à Cuba a eu des implications significatives sur les relations internationales et les principes fondamentaux de la Charte. Il a insisté sur la nécessité de résoudre les différends entre les États par le dialogue et les négociations. Il a également évoqué les « dégâts énormes » causés par l'embargo au développement socioéconomique de Cuba et au bien-être de sa population, les femmes et les enfants en particulier. Il a estimé que cet obstacle doit être retiré dans ce contexte de promotion des OMD.

**M. ANTONIO PATRIOTA (Brésil)** a réaffirmé son opposition à l'embargo et

à l'application de lois nationales à effet extraterritorial. En tant que pays fondateur de l'ONU, le Brésil exhorte les gouvernements à rester attachés à la démocratie et aux valeurs de la Charte dans les relations internationales. L'impact de cet embargo est « inacceptable » car il fait aussi des victimes humaines, a expliqué le représentant qui a dénoncé le fait que son pays avait dû attendre l'autorisation des États-Unis pour débloquer une aide de 100 000 dollars aux Cubains après le passage de la tempête Sandy, l'année dernière. Il a souligné « le consensus » qui existe en Amérique latine et dans les Caraïbes sur le fait qu'« il n'y a pas d'Amérique sans Cuba ».

**M. ISMAEL ABRAÃO GASPAS MARTINS (Angola)** a réaffirmé la nécessité de mettre fin à cet embargo car il est « inacceptable » qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, une décision unilatérale prive d'autres pays de jouir des libertés fondamentales et d'exercer librement leurs droits politiques, économiques et commerciaux. L'Angola dénonce le fait que l'embargo perdure après les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Cet embargo est une manifestation claire du manque de volonté politique. Il est « anachronique et inamicale ».

**M. MANIEMAGEN GOVENDER (Afrique du Sud)** a affirmé que le maintien du blocus est un mépris du droit international et qu'il va à l'encontre des principes de la Charte. Il a vu dans ce maintien une tentative d'empêcher Cuba de décider librement de son système de gouvernement politique. Il s'est inquiété du fait que le blocus freine le développement économique et les activités commerciales de Cuba, faisant notamment observer que de nombreuses entreprises hésitent à tisser des liens commerciaux avec Cuba par crainte de souffrir des représailles.

Présentant le projet de résolution A/68/L.6, **M. BRUNO RODRIGUEZ PARILLA, Ministres des affaires étrangères de Cuba**, a illustré le blocus par les contraintes imposées à la fourniture de quelque équipement que ce soit au Centre William Soler de La Havane, spécialisé en cardiologie et en cardiologie pédiatrique. Un long questionnaire est imposé pour s'assurer que le matériel ne servira pas à la production d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou encore de missiles. En conséquence, les enfants cubains sont privés de la technologie « Amplatz », des médicaments contre les insuffisances cardiaques ou des antibiotiques de dernière génération. Les enfants sont donc condamnés à subir des opérations thoraciques qui auraient pu être évitées. Les 102 enfants qui souffrent d'hypertension pulmonaire n'ont pas accès à l'oxyde nitrique, l'une des meilleures thérapies disponibles. Le Ministre a donné plusieurs autres exemples d'hôpitaux qui ne peuvent acheter ni remplacer certains équipements.

Les dommages causés par le blocus sont « incalculables », a affirmé le Ministre, qui a rappelé que le blocus est qualifié d'acte de génocide dans la Convention de 1948 sur le génocide et d'acte de guerre dans la Déclaration de 1909 sur le droit de la guerre maritime. Il a également accusé le Département d'État américain de mentir et de manipuler les données sur les transferts de fonds et les dons limités des ONG à Cuba. Les États-Unis entravent l'aide, tout en se présentant comme un pourvoyeur d'aide humanitaire à la nation cubaine. En fait, 50 ans plus tard, le Gouvernement des États-Unis continue d'appliquer une politique définie par un mémorandum de 1960 qui vise à affaiblir l'économie cubaine et à aliéner ainsi

le soutien du peuple cubain à ses dirigeants. Cette constance a quelque chose « d'extraordinaire et de barbare ».

Les dégâts accumulés depuis plus d'un demi-siècle, atteignent 1 126 milliards de dollars, a affirmé M. Parilla, qui a énuméré les résultats obtenus malgré tout par Cuba en matière d'éradication de la faim et de la pauvreté, ou encore dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il a ajouté que les mêmes progrès s'appliquent à la promotion de la femme, au consensus social ou à la démocratie participative, à la lutte contre la détérioration de l'environnement et à la coopération internationale avec une centaine d'États dans le monde.

Ce blocus a été encore renforcé sous la présidence de M. Barack Obama, particulièrement dans le secteur financier, a déclaré M. Parilla, qui a ajouté que les États-Unis avaient utilisé l'énorme capacité technologique de leur système d'espionnage massif, dénoncé récemment, pour persécuter et contrôler les transactions financières et les relations économiques de Cuba. Entre janvier 2009 et septembre 2013, les amendes imposées à 30 entités américaines et étrangères pour leurs relations avec Cuba ont atteint 2,446 milliards de dollars, a affirmé M. Parilla. Le blocus économique s'est resserré et se ressent sur les conditions de vie des familles cubaines.

Notre petite île ne présente aucune menace à la sécurité nationale d'une superpuissance, a affirmé le Ministre. Pourquoi alors les Nord-Américains ne peuvent-ils avoir accès à des produits cubains de première qualité ? Pourquoi les hommes d'affaires américains n'ont-ils pas accès aux opportunités économiques que présente Cuba ? Il ne s'agit pas là d'une question bilatérale, a affirmé M. Parilla, qui a rappelé la nature extraterritoriale du blocus unilatéral, auquel il doit être mis fin unilatéralement. Certes, les États-Unis ont autorisé sur certains échanges mais ils restent très limités et les citoyens américains ne peuvent pas se rendre à Cuba. L'émigration cubaine reste l'objet de fortes restrictions aux États-Unis, qui continuent en revanche à encourager une émigration illégale et peu sûre et la contrebande, qui provoque des pertes en vies humaines. Les flux d'informations sont très limités, a encore dénoncé le Ministre qui a qualifié d'« inculte » le blocus américain.

Le Président Obama, a-t-il dit, pourrait utiliser ses grands pouvoirs constitutionnels sans même passer par le Congrès, pour pratiquer une politique de changement. N'a-t-il pas été élu pour pratiquer une telle politique, plutôt que de continuer une politique qui échoue depuis 50 ans ? s'est interrogé le Ministre. Pourquoi ne pas accepter Cuba comme une nation souveraine et indépendante et renoncer de manière pragmatique à une obsession idéologique ? M. Parilla n'a pas manqué d'accuser les États-Unis d'abriter le terroriste Luis Posada Carriles tout en maintenant en prison cinq Cubains « combattants antiterroristes » qui pourraient être libérés dans le cadre d'un geste humanitaire.

Les bases de la politique américaine contre Cuba restent ancrées dans la guerre froide. Certes, il existe de grandes différences entre nos Gouvernements mais la seule manière civilisée de procéder consisterait à nous reconnaître comme des États différents mais voisins, a déclaré M. Parilla. Le Ministre a rappelé la disposition de son pays à établir un dialogue « sérieux et constructif » dans le respect de la pleine indépendance de Cuba et du droit de son peuple à choisir son

modèle politique et économique. La récente reprise des discussions sur la migration, le rétablissement d'un service postal direct et le développement de contacts sur d'autres questions d'intérêt commun comme la lutte contre les marées noires et les opérations de recherche et de secours en mer témoignent que de telles relations sont possibles et utiles. Le Ministre a conclu en demandant aux États de voter pour la résolution.

### **Explications de vote**

**Le représentant des États-Unis** a assuré que son gouvernement appuie le désir de la population cubaine de déterminer son propre avenir et a accusé le Gouvernement cubain d'entraver cette aspiration. Il a expliqué que la politique de sanctions qui est appliquée par les États-Unis est une « mesure d'encouragement » en faveur du respect des droits civils et humains. Il a appelé les États Membres qui appuient le peuple cubain à s'opposer à la résolution.

Le représentant a argué que les citoyens américains qui se rendent à Cuba pour des « raisons justifiées » sont les meilleurs ambassadeurs des idéaux démocratiques des États-Unis. Il a accusé le Gouvernement cubain de se servir de la résolution comme excuse pour justifier la situation économique actuelle de l'île alors que celle-ci, a-t-il soutenu, est le résultat des politiques économiques que le régime cubain met en œuvre depuis plus d'une demi-siècle. Des politiques qui ont créé « un des systèmes économiques les plus fermés au monde ». Il est insensé de penser que l'économie de Cuba puisse éclore sans respect des droits de priorité intellectuelle, sans accès à l'Internet et sans des mesures macroéconomiques saines, a-t-il ajouté.

Le représentant a fait savoir qu'en 2012, plus de 2 milliards de dollars et plus ont transité vers Cuba. Les États-Unis, a-t-il ajouté, sont le plus grand fournisseur de produits alimentaires et agricoles de l'île où ils ont exporté 465 millions de dollars de produits agricoles et d'équipements médicaux, y compris l'aide humanitaire. Le Gouvernement cubain a lui-même reconnu que les États-Unis sont un de ses principaux partenaires commerciaux, a-t-il ajouté, avant de se féliciter du fait que les entreprises américaines sont en première ligne pour coopérer avec Cuba « tout en respectant le programme de sanctions de leur Gouvernement ».

Le représentant a insisté sur l'importance pour la population cubaine de recevoir des informations librement et appuyé l'aspiration de cette dernière à naviguer sur Internet. Or, le Gouvernement cubain continue d'imposer sa politique d'isolement, en rejetant la faute sur le blocus.

Le représentant a réclamé la libération de l'Américain Alan Gross qui a été, a-t-il expliqué, condamné par les autorités cubaines à 15 ans de prison pour avoir cherché à faciliter l'accès de la « petite communauté juive de Cuba » à Internet. Le représentant a aussi condamné le fait que le Gouvernement cubain entrave toute forme de journalisme indépendant et qu'il empêche, « malgré l'adoption récente de certaines réformes », certains citoyens cubains de quitter le territoire. Il a aussi dénoncé la violence policière à l'encontre des « Dames en blanc » qui manifestent pour la libération des prisonniers politiques. Cette résolution, a-t-il

enchaîné, ne sert qu'à détourner l'attention des véritables problèmes auxquels fait face la population cubaine et c'est pour cette raison que les États-Unis s'y opposeront.

**La représentante du Nicaragua** a salué l'intervention du Ministre des affaires étrangères de Cuba sur un embargo qui est le principal obstacle au développement de Cuba et qui cause des dommages sur tous les aspects de la vie des Cubains. Nous ne comprenons pas l'insistance des États-Unis à poursuivre cette politique, s'est-elle étonnée. Il s'agit d'une politique indéfendable et immorale. Chaque jour, a-t-elle insisté, des ONG, des chercheurs et autres dans toute l'Amérique, y compris aux États-Unis, demandent la levée de cet embargo. Les États-Unis ne feront jamais plier le peuple de Cuba, a prévenu la représentante, en espérant que l'administration américaine réexamine sa position, ce qui devrait conduire à la restitution des territoires occupés de Guantanamo et à la libération des cinq Cubains. Ici, a-t-elle tranché, les États-Unis n'ont aucun allié et apparaissent comme l'obstacle à une résolution de l'Assemblée générale.

**La représentante de la Lituanie, au nom de l'Union européenne**, a déclaré que la politique commerciale des États-Unis à l'égard de Cuba est par essence une question bilatérale. Néanmoins, la législation des États-Unis, notamment la loi de 1992 sur la démocratie à Cuba et la loi Helms-Burton de 1996, ont étendu les effets de l'embargo américain à des parties tierces. L'Union européenne s'est toujours opposée à cette dimension extraterritoriale. Elle apprécie la décision du Gouvernement des États-Unis de lever les restrictions sur les transferts d'argent et les voyages familiaux vers Cuba mais ne peut accepter que des mesures imposées unilatéralement entravent ses relations commerciales avec Cuba. À cette fin, le Conseil des ministres de l'Union européenne a adopté en 1996 une action commune pour protéger les intérêts des personnes physiques ou morales résidant en Europe contre les conséquences de la législation américaine.

La politique commune de l'Union européenne envers Cuba a été décidée en 1996, a souligné la représentante. L'Union européenne a levé ses mesures restrictives contre Cuba et a repris sans condition le dialogue avec La Havane. L'Union européenne réitère son appel à Cuba pour qu'il accorde à ses propres citoyens les droits et libertés politiques, économiques, sociaux et culturels internationalement reconnus et pour qu'il ratifie les deux Pactes des Nations Unies sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels. Après la visite du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, l'Union européenne appelle Cuba à inviter d'autres rapporteurs spéciaux.

L'Union européenne, a poursuivi la représentante, salue l'adoption d'une nouvelle loi sur la migration comme un pas important du Gouvernement cubain en faveur de la liberté de mouvement. Elle estime que les restrictions encore imposées par le Gouvernement de Cuba à sa population sapent les succès du pays en matière d'éducation et de santé. De même, la politique économique de Cuba nuit gravement à son propre développement. L'Union européenne espère que la série de réformes économiques et sociales adoptées en 2011 par Cuba sera étendue et appliquée de manière à répondre aux problèmes de la population. L'embargo imposé par les États-Unis contribue aux difficultés du peuple cubain

et sa levée faciliterait l'ouverture de l'économie cubaine pour l'intérêt du peuple cubain, a souligné la représentante. L'Union européenne réitère son rejet de toute mesure unilatérale dirigée contre Cuba contraire aux règles communément acceptées du commerce international. C'est pourquoi, malgré toutes ses préoccupations relatives à la situation des droits de l'homme à Cuba, l'Union européenne a appuyé la résolution.

**La représentante de Saint-Vincent-et-les Grenadines** a rappelé que lors de son premier discours à l'ONU, en 2009, le Président Obama avait notamment affirmé qu'aucune nation ne devait chercher à dominer une autre et que les clivages de la guerre froide ne font plus sens. Elle a également fait observer que la résolution qui réclame la levée de l'embargo jouit d'un appui quasi unanime depuis des années et qu'il n'existe aucun autre exemple où la communauté internationale s'est exprimée d'une manière aussi « accablante et constante ». Elle a formulé l'espoir que l'esprit et l'action des États-Unis changeront.

**Le représentant de la République populaire démocratique de Corée (RPDC)** a dit que cet embargo imposé à Cuba est un legs de la guerre froide pour renverser le système social de Cuba et le transformer en arrière-cour des États-Unis. Non content de l'embargo, le Congrès américain a voté une loi pénalisant les pays ayant des relations avec Cuba, a rappelé le représentant, alors qu'il s'agit pourtant d'une violation des principes de la Charte des Nations Unies. La levée de l'embargo est une exigence unanime des États Membres, a-t-il réitéré, avant de condamner les États-Unis et d'exiger l'application immédiate de la résolution.

**Le représentant de la République-Unie de Tanzanie** a déclaré que les sanctions imposées contre Cuba et son peuple depuis plus de 50 ans n'ont pas eu les effets escomptés. C'est pourquoi la Tanzanie appelle ses amis des États-Unis à y mettre fin. Les seuls effets évidents de 50 ans de sanctions ont été de priver les Cubains de leurs droits élémentaires au développement et au bonheur. La levée des sanctions aurait des effets positifs évidents tant pour Cuba que pour les États-Unis. La Tanzanie voit toutefois une lumière au bout du tunnel et est encouragée par les mesures prises par les États-Unis depuis 2009, telles que la levée des restrictions aux voyages familiaux et aux transferts de fonds vers Cuba ou encore l'augmentation des exportations à caractère humanitaire. Comme l'a dit le Président George W. Bush en 2002, le commerce est le meilleur moyen d'encourager des sociétés plus ouvertes. Mettre fin à l'embargo américain contre Cuba constituerait une grande victoire pour les valeurs que nous cherchons à renforcer ensemble et qui sont inscrites dans la Charte des Nations Unies.

**La représentante de l'Argentine** a expliqué le vote positif de son pays comme la réaffirmation du refus d'une mesure unilatérale illégale et illégitime. Le blocus a bien un objectif politique à l'encontre de Cuba et du libre choix de son Gouvernement. Les Gouvernements américains ont, selon les époques, mis en avant, devant l'opinion publique, une variété d'arguments pour justifier le blocus, mais les documents des différentes administrations américaines montrent la raison réelle de ce blocus : augmenter le désarroi du peuple cubain et transformer son désespoir en opposition au Gouvernement. Le projet a échoué, a tranché la représentante et le blocus n'a fait que multiplier les différends. Il est contraire au droit international et à la Charte et empêche un peuple libre d'avoir

accès à un minimum de biens. L'exercice disproportionné du pouvoir économique d'une nation contre une nation plus faible est incompatible avec le libre échange. Cuba souffre d'une agression unilatérale et il revient au multilatéralisme de défendre la démocratie réelle. La liberté n'est pas seulement celle du marché, a dit la représentante en réaffirmant sa solidarité avec Cuba et en appuyant la résolution.

**Le représentant des Îles Salomon** a déclaré que, ces 22 dernières années, le monde a appelé les États-Unis à mettre fin au blocus contre Cuba, qui a entravé le développement économique. Le monde change vite, respectons le droit de chaque État à adopter son propre système politique et débarrassons-nous de l'unilatéralisme, a-t-il dit. Les Îles Salomon continuent de développer leurs relations tant avec les États-Unis qu'avec Cuba et en appellent à la pleine mise en œuvre de la résolution adoptée aujourd'hui.

**Le représentant du Bélarus** a déclaré que la grande majorité des États viennent aujourd'hui encore d'envoyer un message clair pour la levée du blocus qui ne participe pas d'une manière civilisée de régler les problèmes dans les relations internationales. Le Bélarus est favorable au droit inaliénable des peuples de définir leur propre mode de développement et les pressions d'un État pour les obliger à changer ce mode sont tout simplement « inacceptables ». Le Bélarus est fier de soutenir le peuple frère de Cuba et de voter pour la résolution.

**Le représentant du Zimbabwe** a fait part de la profonde préoccupation que lui inspire le maintien de l'embargo qui entrave le droit de Cuba au développement. Toutes les explications justifiant son maintien sont « indéfendables et hypocrites », a-t-il tranché, en dénonçant les tentatives d'imposer des sanctions aux pays en développement qui, a-t-il affirmé, cherchent à établir leurs propres stratégies de développement. Cet embargo est en outre contraire aux règles commerciales multilatérales.

**Son homologue de la République arabe syrienne** a vu dans l'embargo un précédent « inacceptable » qui place les États-Unis en opposition directe avec l'appel universel à sa levée. Il a dénoncé le fait que l'embargo ait entraîné plus de 1 000 milliards de dollars de pertes pour Cuba. Il a vu dans le fait qu'Israël ait voté contre cette résolution, la preuve que ce dernier ne respecte pas le droit international. Il a condamné les mesures coercitives qui ont été imposées par les États-Unis et l'Union européenne au peuple syrien et a affirmé que c'était là une violation collective des droits de ce peuple.

**La représentante d'El Salvador** a expliqué son vote positif par le fait que le blocus est un vestige du passé. Le peuple frère de Cuba a le droit, comme tous les peuples du monde, à un développement économique et social servi par une pleine intégration dans la communauté internationale. La portée extraterritoriale de la loi américaine outrepassse les principes des relations commerciales internationales, ceux de la Charte et de nombreuses autres organisations internationales. La cause cubaine est une cause juste et l'anachronisme du XXe siècle que représente le blocus doit disparaître.

**Le représentant du Myanmar** a déclaré que son pays s'était toujours efforcé

de promouvoir l'intégrité territoriale et l'égalité souveraine des États. Le Myanmar, qui a subi dans le passé des pressions comparables à celles que continue de subir Cuba, est opposé aux pressions économiques exercées sur un État membre du Groupe des 77 et la Chine, pour concrétiser des visées politiques. Le dialogue est indispensable pour la compréhension mutuelle entre les peuples et c'est pour cette raison que le Myanmar a voté en faveur de la résolution.

**Le représentant de la République démocratique populaire lao** a souligné que le blocus est une violation du droit international et du droit d'un État souverain à la paix, au développement et à la sécurité. Il a estimé que n'importe quel État Membre doit pouvoir participer librement au système économique et commercial international et choisir son propre système politique et de développement. Cuba doit recouvrer son droit légitime de participer à l'économie mondiale, a-t-il insisté.

**Le représentant du Soudan** a souligné que l'organe le plus représentatif des Nations Unies n'a cessé de demander la levée du blocus unilatérale. Il a déploré que cet appel soit vain et a rappelé que son pays est également victime d'un blocus unilatéral imposé par les États-Unis qui, a-t-il avancé, ont alimenté le conflit au Soudan. Dans le cadre d'un embargo, tout est hors de portée, que ce soit les ressources ou les pièces détachées. Le représentant a appelé le Secrétaire général à rejeter toutes mesures susceptibles de compromettre les relations internationales, soulignant que l'embargo empêche aussi des chefs d'État de prendre part aux travaux de l'ONU, faute de visas.

**Le représentant de l'Uruguay** a réclamé la levée des mesures unilatérales coercitives, y voyant une forme de pression pour qu'il n'y ait pas de dialogue entre les parties.

### **Droit de réponse**

**Le Ministre des affaires étrangères de Cuba** a accusé le représentant américain de mentir quand il prétend que les États-Unis, par leurs sanctions, veulent promouvoir les droits de l'homme à Cuba. Il a répété que le blocus constitue un acte de génocide et a nié aux États-Unis tout droit moral de s'ériger en accusateur. Les États-Unis recourent à la torture et aux assassinats par les drones. Ils ont torpillé la Commission des droits de l'homme et boycottent aujourd'hui le Conseil des droits de l'homme. Les États-Unis, a encore accusé le Ministre, mentent quand ils prétendent fournir du matériel médical à Cuba. Où sont les preuves ? Car, si était vrai, a dit le Ministre, pourquoi les États-Unis empêchent-ils les livraisons de matériel médical à Cuba et pourquoi entravent-ils le droit à l'information ? Les États-Unis, a insisté le Ministre, mentent quand ils prétendent fournir une assistance humanitaire à Cuba, alors qu'il s'agit d'activités de subversion de l'USAID. La vraie aide humanitaire est entravée. Les États-Unis, a conclu le Ministre, empêchent leurs ressortissants de se rendre à Cuba. Ils préfèrent y envoyer des saboteurs. Les choix économiques relèvent de la souveraineté de Cuba et ce qu'en pense le Gouvernement des États-Unis ne nous intéresse pas, a tranché le Ministre.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel  
<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2013/AG11445.doc.htm>

## EN COMPLEMENT

### Votes aux Assemblées Générales des Nations-Unies sur la nécessité de cesser le blocus des Etats-Unis contre Cuba

Année	Date	Pour	Contre	Abstention	Pays votant contre
1992	24 Novembre	59	2	72	Etats-Unis, Israël
1993	3 Novembre	88	4	57	Etats-Unis, Israël, Albanie, Paraguay
1994	26 Octobre	101	2	48	Etats-Unis, Israël
1995	2 Novembre	117	3	38	Etats-Unis, Israël, Ouzbékistan
1996	12 Novembre	137	3	25	Etats-Unis, Israël, Ouzbékistan
1997	Octobre	143	3	17	Etats-Unis, Israël, Ouzbékistan
1998	Octobre	157	2	12	Etats-Unis, Israël
1999	Novembre	155	2	8	Etats-Unis, Israël
2000	Novembre	167	3	4	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall

2001	Novembre	167	3	3	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall
2002	Novembre	173	3	4	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall
2003	Novembre	179	3	2	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall
2004	Octobre	179	4	7	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall, Palau
2005	Novembre	182	4	1	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall, Palau
2006	Novembre	183	4	1	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall, Palau
2007	Novembre	184	4	1	Etats-Unis, Israël, Iles Marshall, Palau
2008	Octobre	185	3	2	Etats-Unis, Israël, Palau
2009	Octobre	187	3	2	Etats-Unis, Israël, Palau
2010	Octobre	187	2	3	Etats-Unis, Israël
2011	25 Octobre	186	2	3	Etats-Unis, Israël
2012	13 Novembre	188	3	2	Etats-Unis, Israël, Palau
2013	29 Octobre	188	2	3	Etats-Unis, Israël

<http://www.legrandsoir.info/pour-la-22-eme-annee-consecutive-l-onu-demande-en-vain-aux-usa.html>